

Message des organisations internationales partenaires
du Mouvement européen de la Ruralité

Le Mouvement européen de la Ruralité appelle la Commission européenne à rédiger un Livre blanc de la ruralité

Mouvement Européen
de la Ruralité

Association Internationale Ruralité-Environnement-Développement - RED

Assemblée des Régions d'Europe - ARE

Association des Régions européennes de Produits d'origine - AREPO

Association Européenne des Institutions d'Aménagement Rural - AEIAR

Association européenne des Voies vertes - AEVV

Association intern. des Mouvements familiaux de formation rurale - AIMFR

Centre Européen des Propriétaires Immobiliers - CEDIP

Comité Européen de Droit Rural - CEDR

Association européenne Leader pour le développement rural - ELARD

European Network of Outdoor Sports - ENOS

Fédération Européenne du Tourisme Rural - EUROGITES

Association européenne pour les zones de montagne - EUROMONTANA

Fédération internationale de tourisme équestre - FITE

Peri Urban Regions Platform Europe - PURPLE

Réseau européen des collectivités rurales pour la neutralité énergétique - RURENER

Université Rurale Européenne - URE



CEDIP

Rurener



Le Mouvement européen de la Ruralité appelle la Commission européenne à rédiger un Livre blanc de la ruralité

Les organisations européennes partenaires du Mouvement européen de la Ruralité ont adopté en 2014 un Mémoire intitulé « L'avenir des territoires ruraux est un enjeu du succès de l'Union européenne : sans leurs contributions, la Stratégie Europe 2020 est vouée à l'échec ! »¹.

Dans cet appel à la reconnaissance des territoires ruraux comme partenaires de la croissance inclusive, durable et intelligente de l'U.E., le Mouvement européen de la Ruralité demandait à la Commission européenne de rédiger un Livre blanc sur la ruralité.

Cette présente communication en explicite la nécessité au regard des objectifs du Traité, en particulier la cohésion territoriale et un développement territorial harmonieux,² et des objectifs de croissance inclusive, durable et intelligente inscrits dans la Stratégie Europe 2020.

Pourquoi un Livre blanc de la ruralité ?

L'importance territoriale de la ruralité dans l'Union européenne en fait un élément majeur du projet européen. Les espaces ruraux du XXI^e siècle sont composés d'une diversité de territoires multisectoriels et multi-acteurs, dont les atouts vont bien au-delà du secteur primaire.

- ▶ *Les territoires ruraux, y compris ceux à tonalité péri-urbaine, hébergent 58 % de sa population et 56 % de l'emploi de l'Union. 80 % du territoire européen est rural ou rural-intermédiaire³. La ruralité européenne a évolué, s'est diversifiée : l'agriculture y reste une activité structurante de l'espace mais les activités secondaires et tertiaires (services, tourisme, pme, secteurs technologiques et industriels,...) ont pris une place majeure en termes d'économie et d'emploi.*

La valeur ajoutée et le potentiel de créativité et d'innovation que peuvent apporter les territoires ruraux, dans toute leur diversité, sont considérables, mais leurs contributions à la croissance inclusive, durable et intelligente visée par la Stratégie Europe 2020 sont sous-exploitées. La prise en compte de ces territoires en tant que pôles de développement et d'innovation permettrait de renforcer leur engagement dans les programmes de l'U.E. et d'exploiter tout le potentiel rural. Les objectifs de la Stratégie ne seront atteints qu'en faisant des territoires ruraux des partenaires attendus de la croissance et de l'innovation européennes.

- ▶ *Les politiques européennes actuelles ne permettent pas de valoriser tous les potentiels des territoires ruraux. Les modes de mise en œuvre des mesures dans les politiques nationales et régionales génèrent le plus souvent un glissement des moyens européens vers les espaces densément peuplés.*
- ▶ *Les différents Partenariats européens pour l'Innovation devraient être ouverts davantage sur toutes les composantes du développement rural.*
- ▶ *Les nouvelles technologies ont un rôle important dans la mobilisation du potentiel rural, car elles permettent de dépasser certains freins liés à la localisation. Elles permettent le travail en réseau et ouvrent de nouvelles perspectives de délocalisation et de personnalisation de la production. Cependant, pour atteindre cet objectif de « territoire intelligent », il est nécessaire que les territoires ruraux soient équipés d'infrastructures adéquates et de plateformes intelligentes comme le sont les espaces urbains.*

¹ En annexe

² Article 174 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne : « Afin de promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble de l'Union, celle-ci développe et poursuit son action tendant au renforcement de sa cohésion économique, sociale et territoriale. En particulier, l'Union vise à réduire l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions et le retard des régions les moins favorisées. Parmi les régions concernées, une attention particulière est accordée aux zones rurales,... »

³ CAP Context Indicators – 2014 update – DG Agri

L'évolution attendue des politiques européennes doit assurer un développement territorial rural-urbain équilibré et le bien-être des citoyens⁴. Or, la vitalité des territoires ruraux est essentielle au bien-vivre des populations rurales comme urbaines. Les systèmes actuels de développement génèrent des déséquilibres régionaux importants qui ont tendance à se creuser. Cette décohésion – sociale, économique, territoriale,.. – prend des formes aussi diverses que le sont les territoires ruraux, mais elle engendre à chaque fois des tensions au sein et entre les régions. Des réponses plus adéquates doivent être apportées à des échelles territoriales pertinentes pour susciter ou soutenir les dynamiques locales de développement.

- ▶ *Des territoires ruraux isolés souffrent de vieillissement et de masculinisation de leur population. D'autres en zones périurbaines souffrent du grignotage de leurs surfaces agricoles productives ou d'un déséquilibre du ratio entre travailleurs pendulaires et travailleurs locaux.*
- ▶ *Les difficultés de mobilité s'expriment aussi de manière très diverse dans les territoires ruraux selon leur situation. Il en est de même des phénomènes de migration qui renforcent les déséquilibres, qu'il s'agisse des départs depuis les zones les moins denses ou des flux quittant les centres urbains.*

L'inégalité des citoyens et des acteurs socio-économiques devant l'offre de services d'intérêt général est croissante. Il en est de même de la qualité des infrastructures de base indispensables au développement, comme le très haut débit.

La dégradation de leur environnement en matière de services de santé, de mobilité et de sécurité suscite inquiétude et sentiment d'abandon des habitants des zones rurales, constat commun mais sous des formes plus ou moins aiguës dans des territoires ruraux très variés. Ce désarroi porte le risque de démobilité face au projet européen.

- ▶ *Ce déséquilibre est d'autant plus préjudiciable, tant en matière économique que sociale et culturelle, que la dynamique européenne est tournée vers la construction d'une société numérique : la capacité à communiquer devient essentielle pour produire, vendre ou consommer.*

La mise en œuvre des Fonds structurels et d'investissement européens (FESI) et de la politique de développement rural dans l'actuelle période de programmation illustre les limites de l'approche communautaire. Les travaux préparatoires à la programmation post 2020 vont débiter à l'horizon 2016-2017. Il est important qu'une réflexion étayée sur la ruralité puisse être menée pour donner un socle plus fort à la politique en faveur des territoires ruraux après 2020.

- ▶ *Le contenu des programmes opérationnels et de développement rural a montré que des nouveaux outils intégrateurs comme le CLLD ou l'ITI, ont été insuffisamment saisis par les Etats membres ou les Régions. L'inscription des moyens financiers du développement rural au sein du deuxième pilier de la PAC a aussi suscité des tensions avec les acteurs agricoles. Le rythme pluriannuel des programmations européennes accorde aujourd'hui un espace de réflexion à mener sans attendre sur la place de la ruralité et la valorisation de ses potentiels dans l'U.E.*

⁴ Article 3 du Traité sur l'Union européenne

▶ **Constatant que les réalités et les perspectives des territoires ruraux ne répondent pas aux objectifs exprimés dans le Traité sur l'Union européenne et dans la Stratégie Europe 2020 en matière de cohésion territoriale, de développement harmonieux et de croissance durable, inclusive et intelligente,**

▶ **constatant que le potentiel des territoires ruraux, dans leur diversité, est insuffisamment mobilisé en faveur de ces objectifs,**

le Mouvement européen de la Ruralité appelle la Commission européenne à rédiger un Livre blanc de la ruralité comme une étape stratégique nécessaire et urgente pour la réussite du projet européen.

**L'avenir des territoires ruraux est un enjeu
du succès de l'Union européenne :
sans leurs contributions,
la Stratégie Europe 2020 est vouée à l'échec !**

La ruralité :

un pilier de l'Union, ni annexe urbaine, ni simplement agricole

Les territoires ruraux :

un potentiel de croissance, une diversité d'acteurs

L'Union européenne focalise après 2014 ses politiques et ses moyens financiers sur les objectifs de la Stratégie Europe 2020.

Mais agit-elle efficacement pour mobiliser les énergies et les forces de tous ses territoires alors qu'il y a urgence par rapport aux défis à relever ?

Les territoires ruraux, y compris ceux à tonalité péri-urbaine, hébergent 56 % de l'emploi de l'Union et 59 % de sa population. Les territoires ruraux et périurbains sont générateurs de richesses et de valeur ajoutée. Leur vitalité et leur prise en compte en qualité de pôles de développement et d'innovation sont essentielles au bien-vivre des populations rurales comme urbaines, à une croissance durable et à un développement territorial harmonieux et équilibré de l'U.E. C'est ainsi que les régions sauront répondre aux objectifs de résultats de la Stratégie 2020 de l'U.E.

La ruralité européenne d'aujourd'hui a évolué, s'est diversifiée : l'agriculture y reste une activité structurante de l'espace mais les activités secondaires et tertiaires (services, tourisme, pme,...) ont pris une place majeure en termes d'emploi.

Croire que l'on atteindra les objectifs de la Stratégie sans associer étroitement tout le potentiel rural est illusoire.

Aussi, les organisations partenaires du Mouvement européen de la Ruralité et leurs membres :

○ appellent toutes les instances européennes

- ▶ à une reconnaissance explicite des territoires ruraux comme des pôles de développement et d'innovation contributifs à la Stratégie 2020, dans une relation d'égal à égal avec les pôles urbains ;
- ▶ à promouvoir la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux (Community-Led Local Development - CLLD), basé sur l'expérience de la méthode ascendante LEADER, durant la période de programmation 2014-2020, pour augmenter la diversification de l'économie, la création d'emplois et le renforcement des capacités au niveau local dans les territoires ruraux ;
- ▶ à être attentifs à la place et au rôle accordés aux acteurs et territoires ruraux dans les visions stratégiques ville-campagne. Les zones périurbaines y ont un rôle particulier, vu leur importance en termes d'agriculture de proximité, de qualité paysagère, de gestion environnementale, d'emploi et de cohésion sociale. Les conclusions de l'expérimentation RURBAN sont à intégrer dans les nouvelles politiques régionales de l'Union européenne et de ses membres.

○ appellent le Parlement européen à ouvrir un vaste chantier sur la ruralité, avec la mise sur pied d'un intergroupe consacré au développement des territoires ruraux, y inclus les espaces périurbains ;

○ appellent la Commission européenne à rédiger un livre blanc sur les réalités rurales dans l'Union européenne.